

# PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL DE L'EST

SIMENCOURT

## SERVITUDES D'UTILITÉ PUBLIQUE

PLUI ARRÊTÉ LE 05.12.19    PLUI APOUVÉ LE 10.12.20

Dossier réalisé avec  
le bureau d'études :



Échelle : 1/5000<sup>m</sup>



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
DES CAMPAGNES DE L'ARTOIS  
1050, AVENUE FRANÇOIS MITTERRAND  
62810 AVESNES-LE-COMTE

03.21.220.200  
PLUI@CAMPAGNESARTOIS.FR  
WWW.CAMPAGNESARTOIS.FR



**Légende**

- ▭ Limites communales
- ⋯ INT1 : Servitude relative à la protection des cimetières
- ▨ INT1 : Périmètre de protection des cimetières
- ⋯ JS1 : Servitude de protection des équipements sportifs
- PT3 : Réseaux de télécommunication
- - EL7 : Alignement des voies publiques
- AS1 : Protection des eaux : captage
- AS1 : Périmètre de protection des eaux
- ▨ Protection immédiate
- ▨ Protection rapprochée
- ▨ Protection éloignée

Attention : la totalité des données concernant la servitude "EL7" : Alignement des voies publiques" n'étant pas entièrement numérisée, il est important de se renseigner sur les périmètres du plan d'alignement

